

SITUATION / 1:500

0 5 12.5 25 1/4 0.00 = 488.50 m s.l.m.



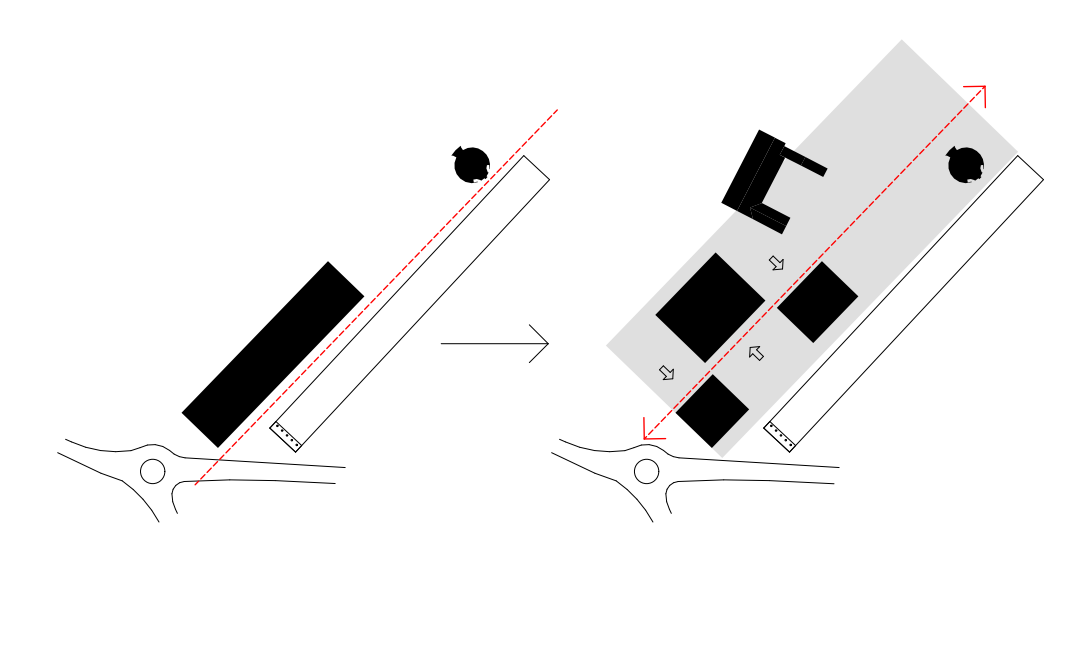
SITUATION, 1:5000

COUR ROGER BONVIN - UN ESPACE RESILIENT

Le site où va s'implanter le nouveau collège constitue une portion caractéristique de la plaine du Rhône. Des forces agissant à l'échelle du territoire se retrouvent ici concentrées sur une étroite frange de terrain. Rhône et canal de Visigen, Autoroute, voie de chemin de fer et routes cantonales s'entrelacent et génèrent une organisation de la plaine en bandes, suivant une orientation générale sud-ouest - nord-ouest. Avec la couverture de la tranchée autoroutière et la récente création du cours Roger Bonvin, l'objectif était de convertir une infrastructure avec un impact au premier abord négatif en un espace de référence pour l'ensemble du quartier, une véritable colonne vertébrale agglutinant les différentes institutions et ensembles urbains se développant de part et d'autre. Dans ce contexte, la construction du nouveau collège constitue une opportunité unique d'à la fois renforcer la morphologie du quartier tout en soulignant le rôle fédérateur de la nouvelle esplanade.

NOUVEAU COLLEGE - UNE FRANGE PERMEABLE ET INTEGRATRICE

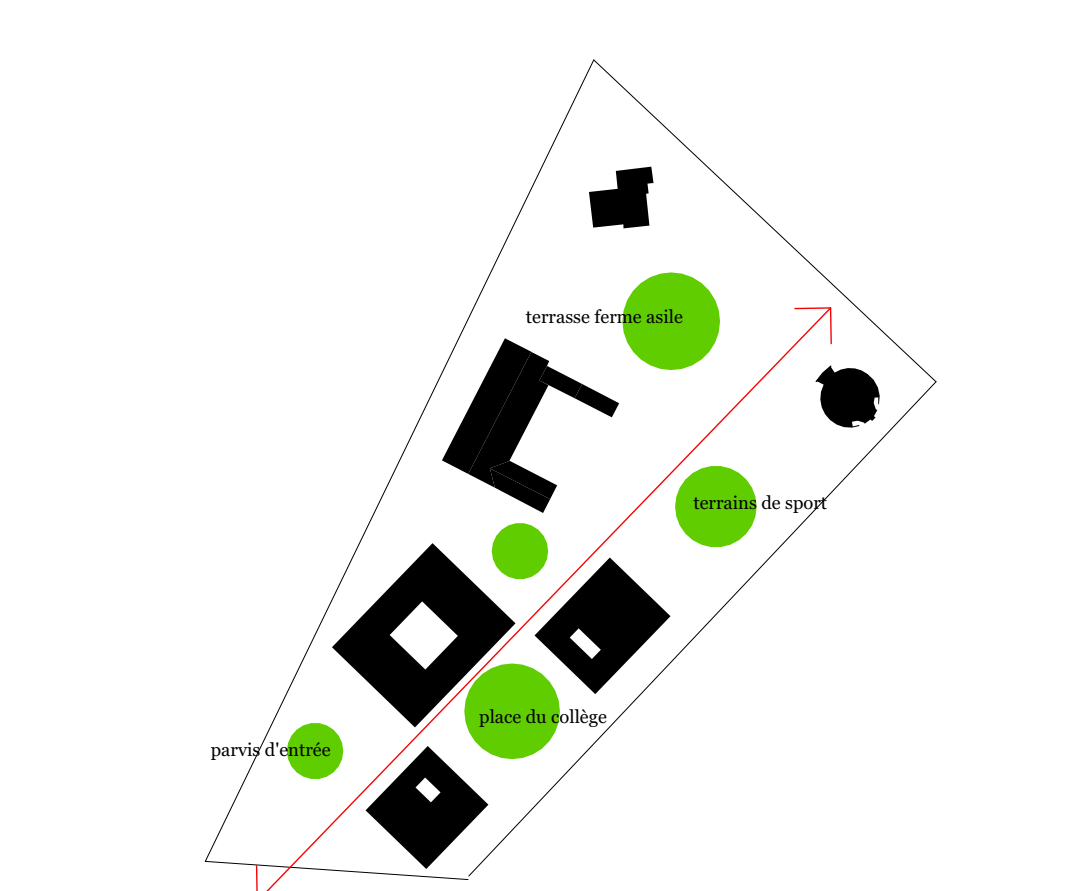
L'alignement du nouveau collège le long du Cour Roger Bonvin permet de consolider la structure spatiale de l'esplanade tout en renforçant son articulation avec la rue des casernes. Alors que le nouveau front bâti SE délimite la place, la façade SO, orientée sur le rond point existant agit comme élément d'ancrage et d'articulation avec la rue. L'adoption de trois volumes en quinconce pour générer cet alignement permet de conférer à l'ensemble épaisseur et spatialité lui permettant d'intégrer les différentes pièces urbaines disposées tout autour en évitant de générer un avant et un arrière. Plutôt que de former une nouvelle limite, on cherche ici à créer une succession d'espaces et de places invitant naturellement les utilisateurs à transiter de l'une à l'autre. Rond point, parvis d'entrée, place du collège, cour Roger Bonvin, Ferme asile, places de sport et chapelle de Visigen s'enchaînent ainsi naturellement pour former un tout cohérent, ouvert et intégrateur pour l'ensemble du quartier.



PRINCIPE ORGANISATION VOLUMETRIQUE

ARTICULATION PROGRAMMATIQUE ET ESPACES EXTERIEURS

A l'articulation de la volumétrie en trois édifices distincts correspond une redistribution des fonctions programmatiques en adéquation avec la situation et les espaces extérieurs de chacun. Le premier volume situé à l'extrémité sud-ouest accueille naturellement les fonctions au caractère publique : aux stages, l'aula, le centre de documentation et l'espace Fastlab, au rez de chaussée le réfectoire. Son rôle d'interface avec l'espace de la rue est ainsi naturellement renforcé. Tête de proue de l'ensemble, cet équipement pourra ainsi facilement être utilisé tant par la communauté du quartier, que par le reste de la ville lors de manifestations spéciales. La place adjacente située au N-O est dès lors convertie en véritable parvis d'entrée. Directement accessible depuis le restaurant scolaire, elle pourra être aisément utilisée comme terrasse en plein air, favorisant du même coup les interactions entre collège et rue. Le bâtiment central accueille quant à lui les locaux d'enseignement à proprement parler. Situé au centre de la composition et à proximité de l'environnement paisant du canal de Visigen réaménagé, il constitue le centre de gravité du complexe, contribuant à la définition et à l'orientation du véritable cœur vivant de l'institution : la place du collège. Grâce à sa typologie traversante, le cours Roger Bonvin, la place du collège et la promenade du canal de Visigen sont naturellement mis en relation, sans que l'orientation principale SO-NE ne soit remise en cause. Un dernier volume compact ferme la nouvelle place du collège en même temps qu'il délimite un troisième espace extérieur dédié aux différents terrains de sport. Logiquement y prennent place les quatre salles de sport et leurs locaux de services. La ferme asile et la chapelle s'inscrivent et achèvent cette succession. Leurs espaces extérieurs respectifs, l'aire d'accès aux salles de spectacle et la terrasse pour la ferme asile, et la couronne d'arbre constituant une sorte de péristyle autour de la chapelle, constituent des suites logiques des espaces du collège et contribuent à générer une pièce urbaine à l'échelle de la ville : le nouveau centre du quartier de Visigen.



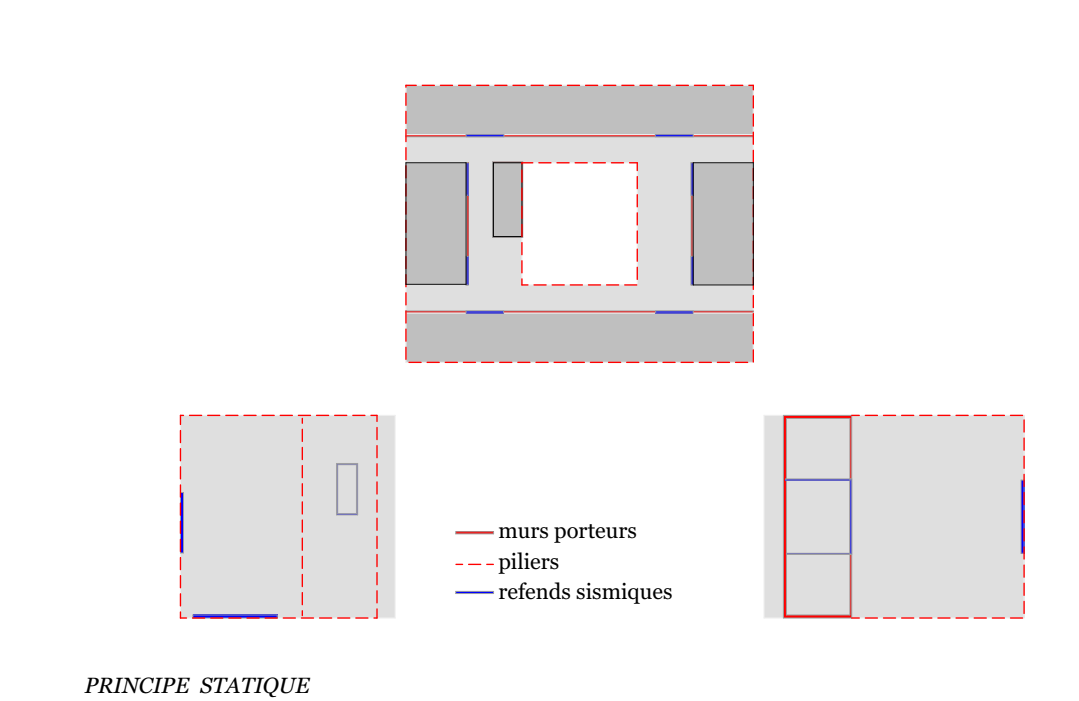
RELATION VOLUMETRIQUE - ESPACES EXTERIEURS

ESPACE MINERAL/ESPACE VEGETAL - UN DELICAT EQUILIBRE

Si le cours Roger Bonvin constitue par essence l'espace minéral de l'ensemble, l'espace du nouveau collège en constitue le pendant végétal. Avec pour objectif de minimiser les surfaces imperméables, de favoriser la plantation d'une grande quantité d'arbre ainsi qu'une certaine continuité avec le nouvel espace du parc du canal de Visigen, les différents espaces du collège sont traités comme des squares urbains plutôt que comme des places minérales. En contreposition des espaces très clairement structurés par les volumétries rectangulaires, une surface pavée se développe librement au travers des différentes séquences, comme un tapis s'adaptant de cas en cas à la topographie, aux usages, aux cheminements, aux liaisons et aux accès tout en laissant la part belle aux surfaces vertes et aux plantations. Il en résulte un ensemble cohérent où éléments construits et éléments paysagers forment un tout indissociable.



ESPACE VEGETAL



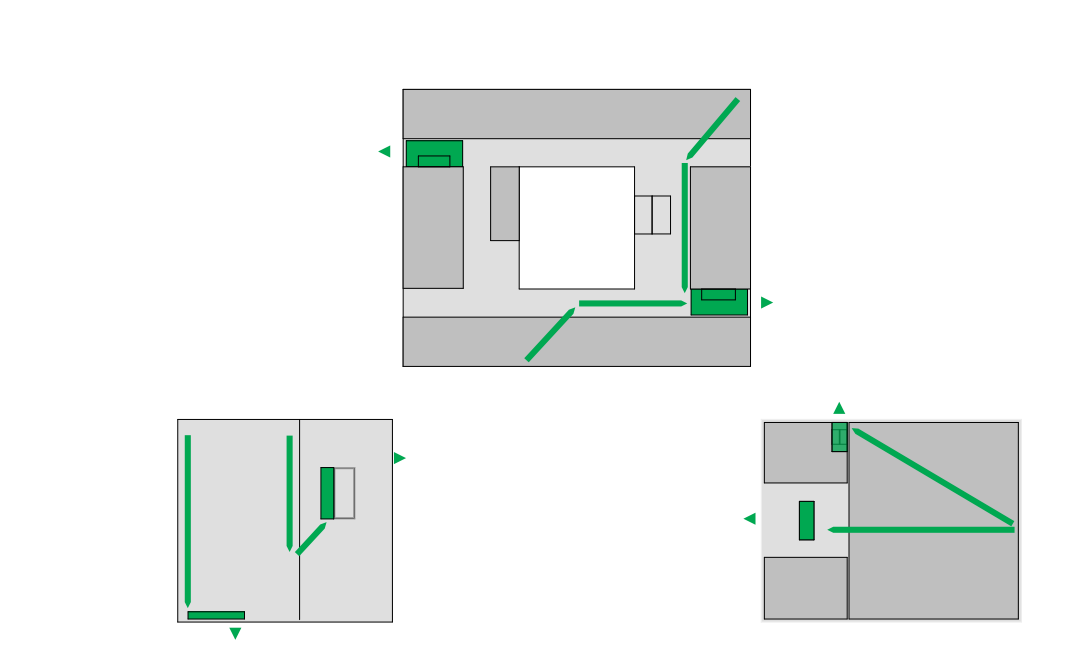
PRINCIPE STATIQUE

DES TYPOLOGIES ADAPTEES


Si la séparation du programme favorise la flexibilité d'usage des différentes entités, elle permet également de configurer des unités optimisées pour chaque usage. L'édifice public se présente ainsi comme un volume détaché du sol. Grâce au volume supérieur contenant l'aula et reposant sur trois points d'appui réduits, la surface du rez de chaussée est libérée de manière à favoriser transparence et continuité entre rue et collège. Le bâtiment des classes est quant à lui organisé autour d'une généreuse cour centrale. Alors que les salles de classes sont naturellement distribuées en péripétérie, bénéficiant de conditions optimales en terme d'illumination naturelle et de tranquillité, les espaces de circulation, les salles d'appui et les services sont regroupés autour de la cour, bénéficiant de sa luminosité et de ses généreuses dimensions. Les perspectives rendues possibles entre les différents niveaux, le grand escalier s'élevant au sein de la cour, les liers de respiration et de rencontre disposés tout autour, favorisent les échanges et la vie communautaire au sein du collège et sa perception comme un tout unitaire. Outre le fait de réduire l'impact volumétrique et de maintenir une échelle contrôlée, la superposition des quatre salles de sport en deux salles doubles permet de générer des synergies tant constructives que fonctionnelles. Surfaces de fondations et de toiture, développement de façades réduites, partages des systèmes de distribution verticaux et flexibilité dans l'usage des différents locaux de service sont les garants d'une réalisation efficace et économique ainsi que d'un usage flexible.

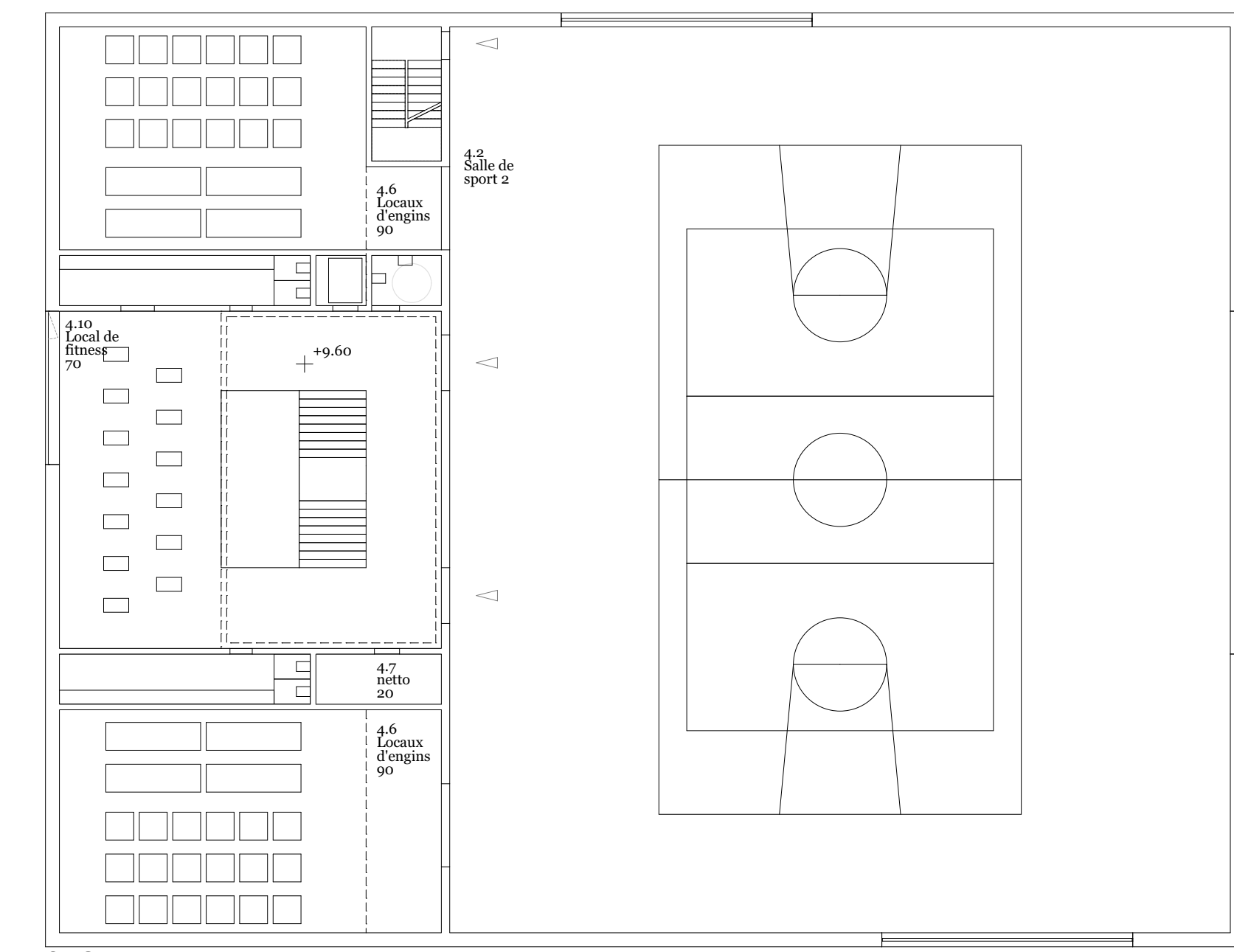
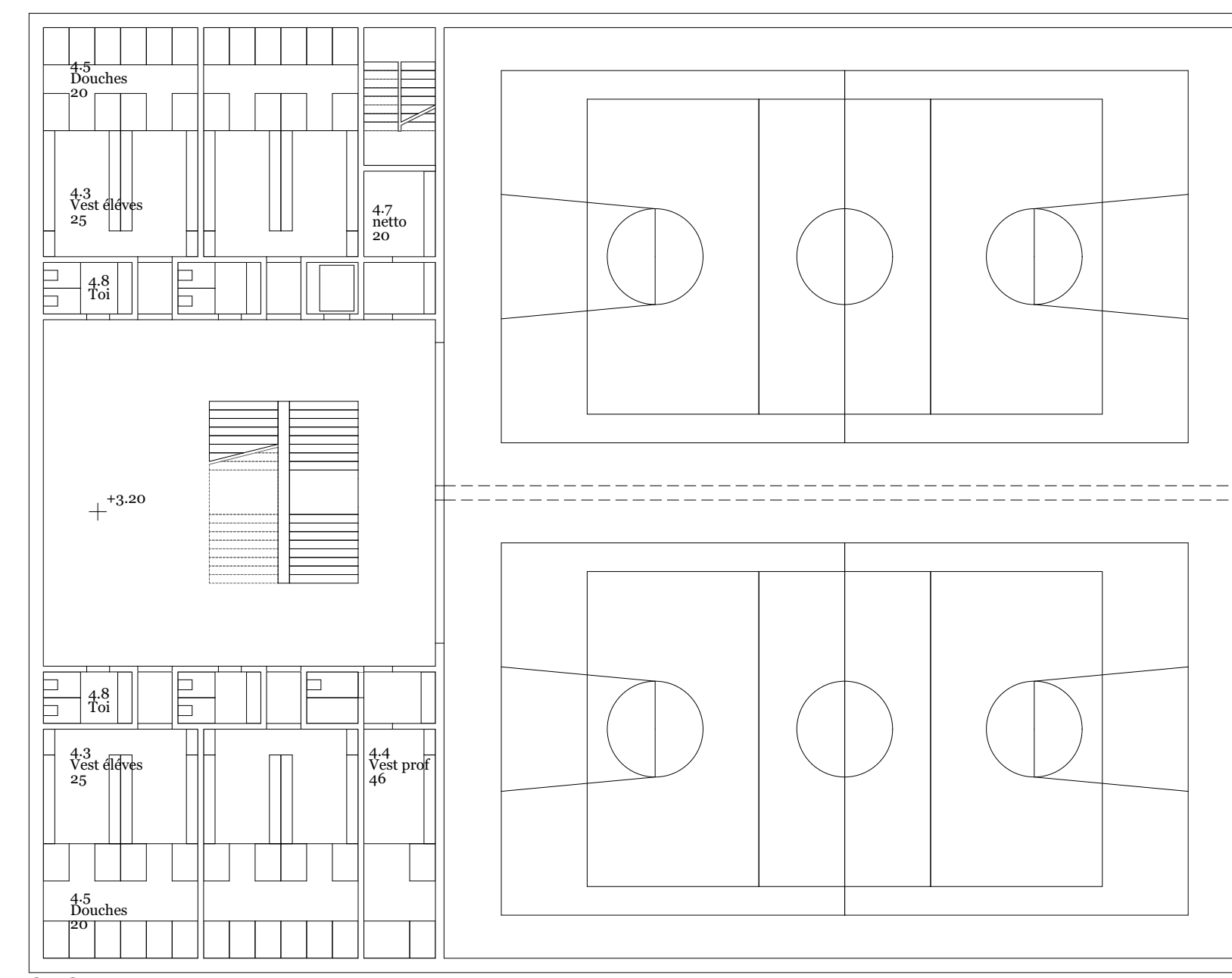
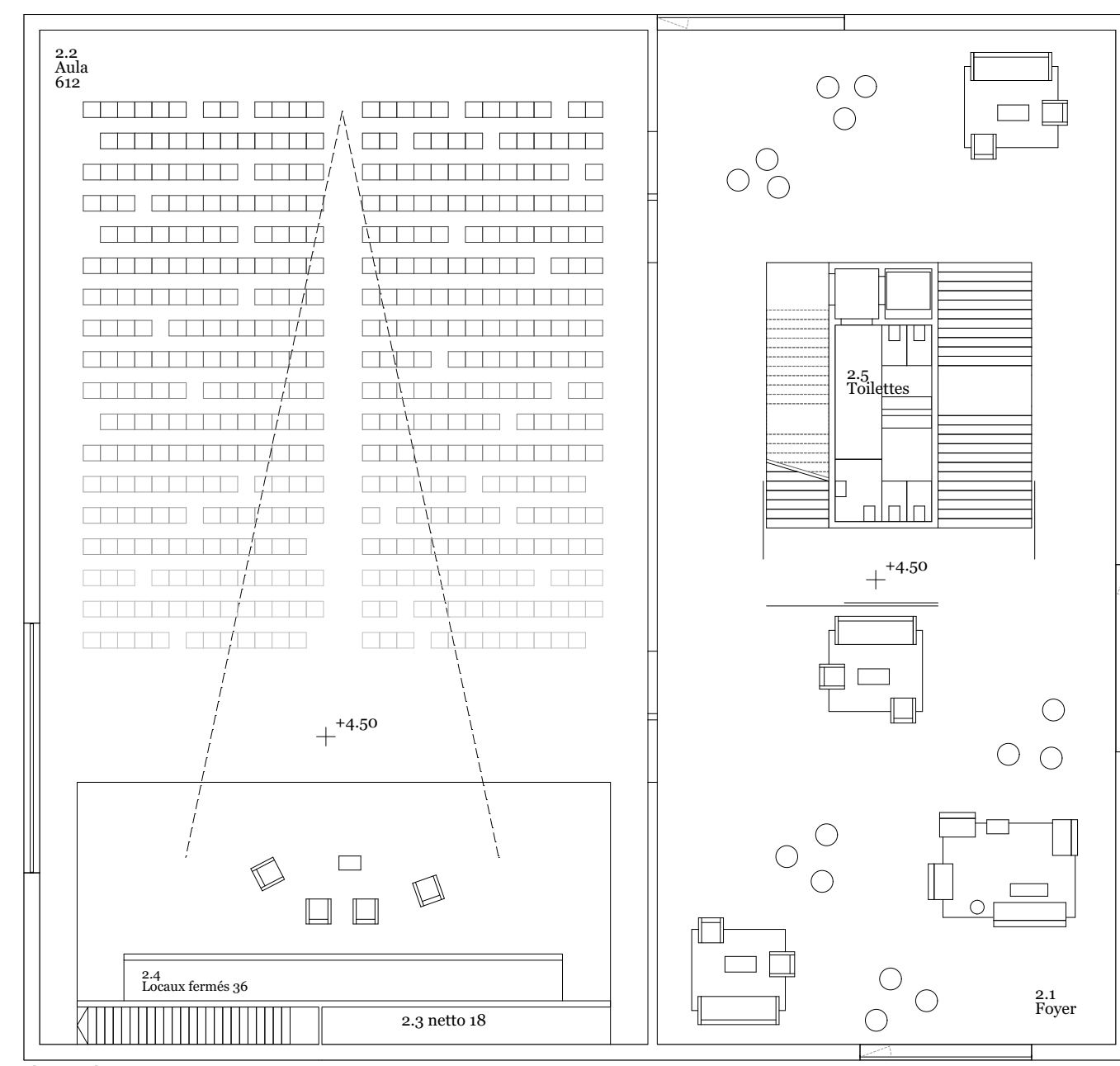
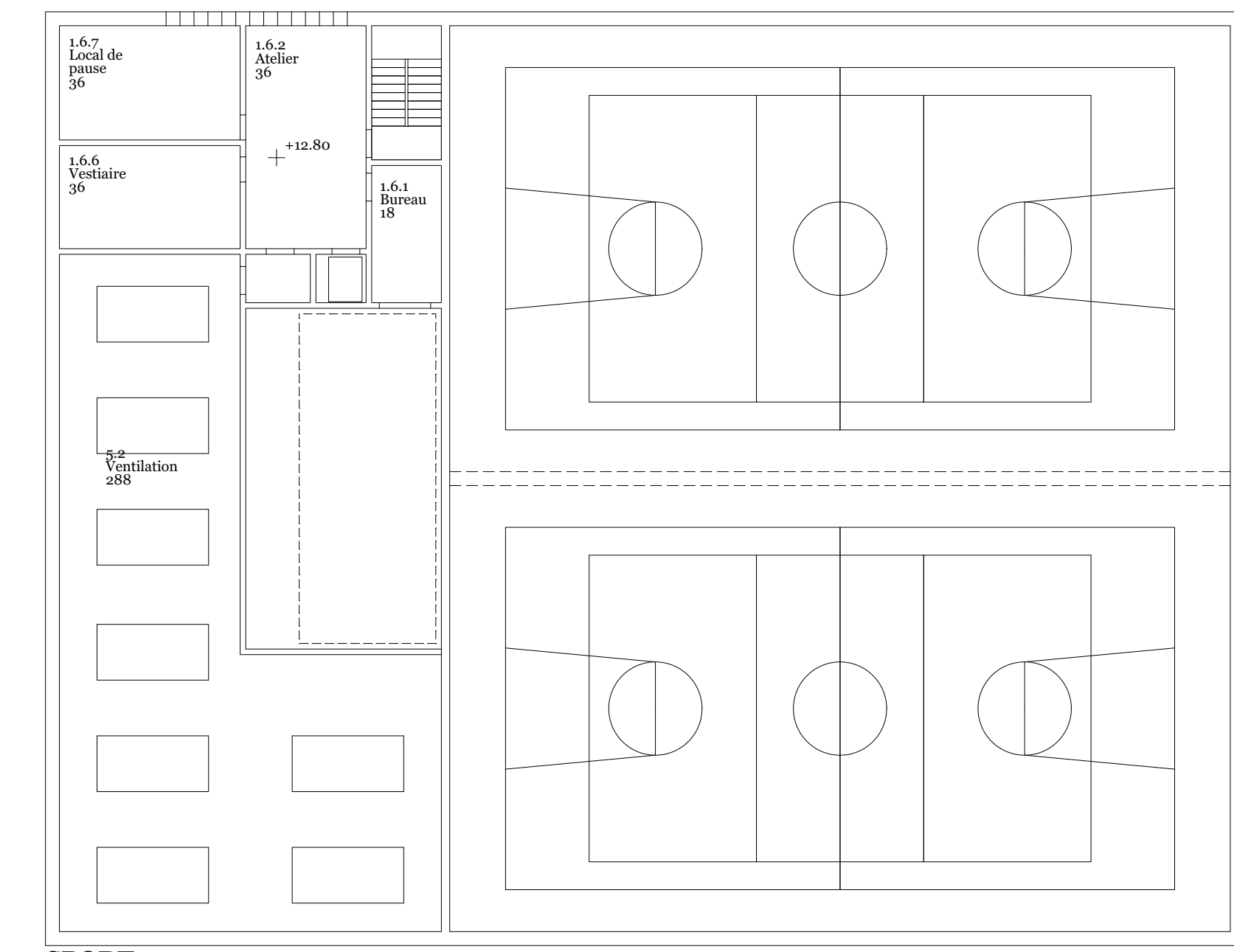
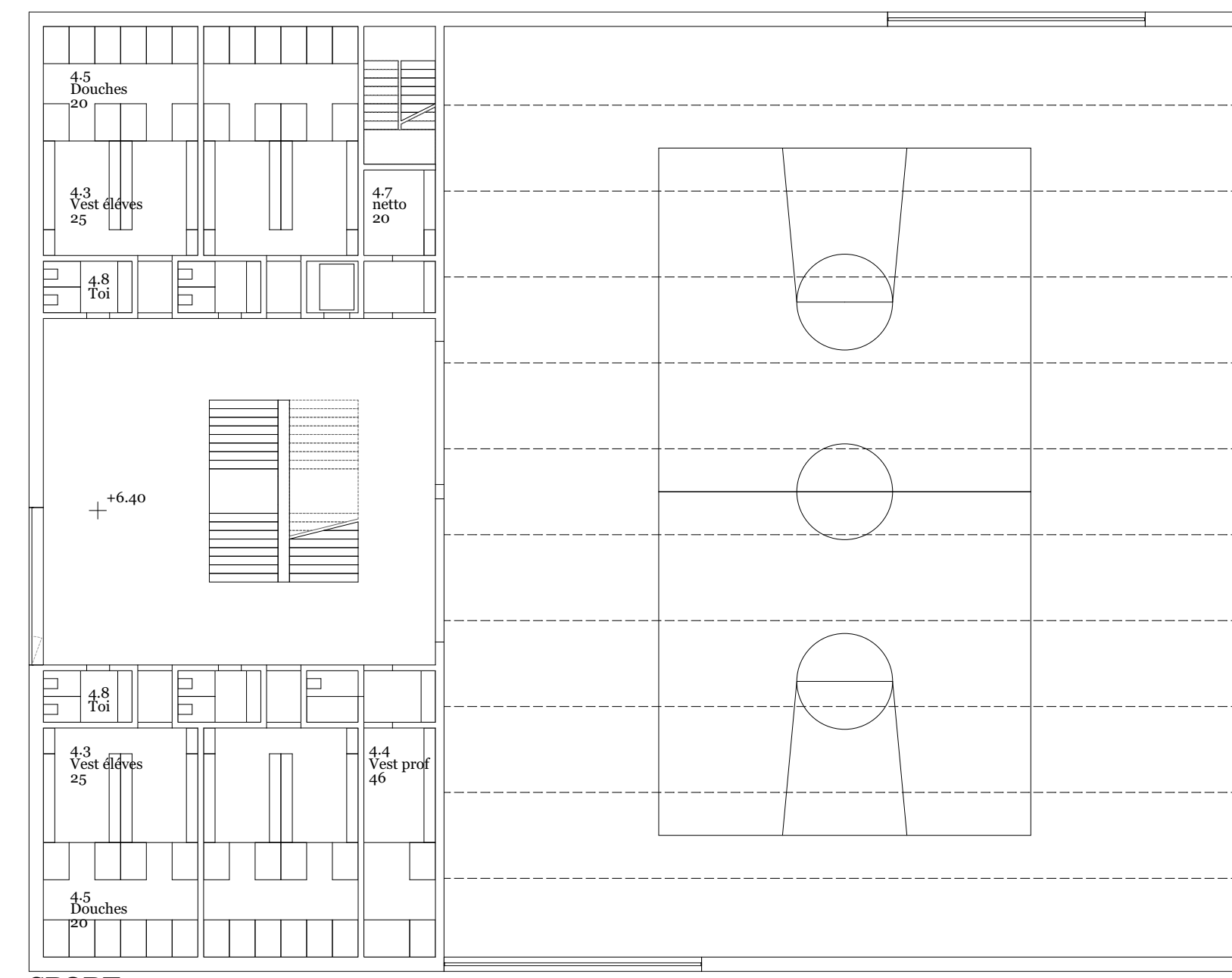
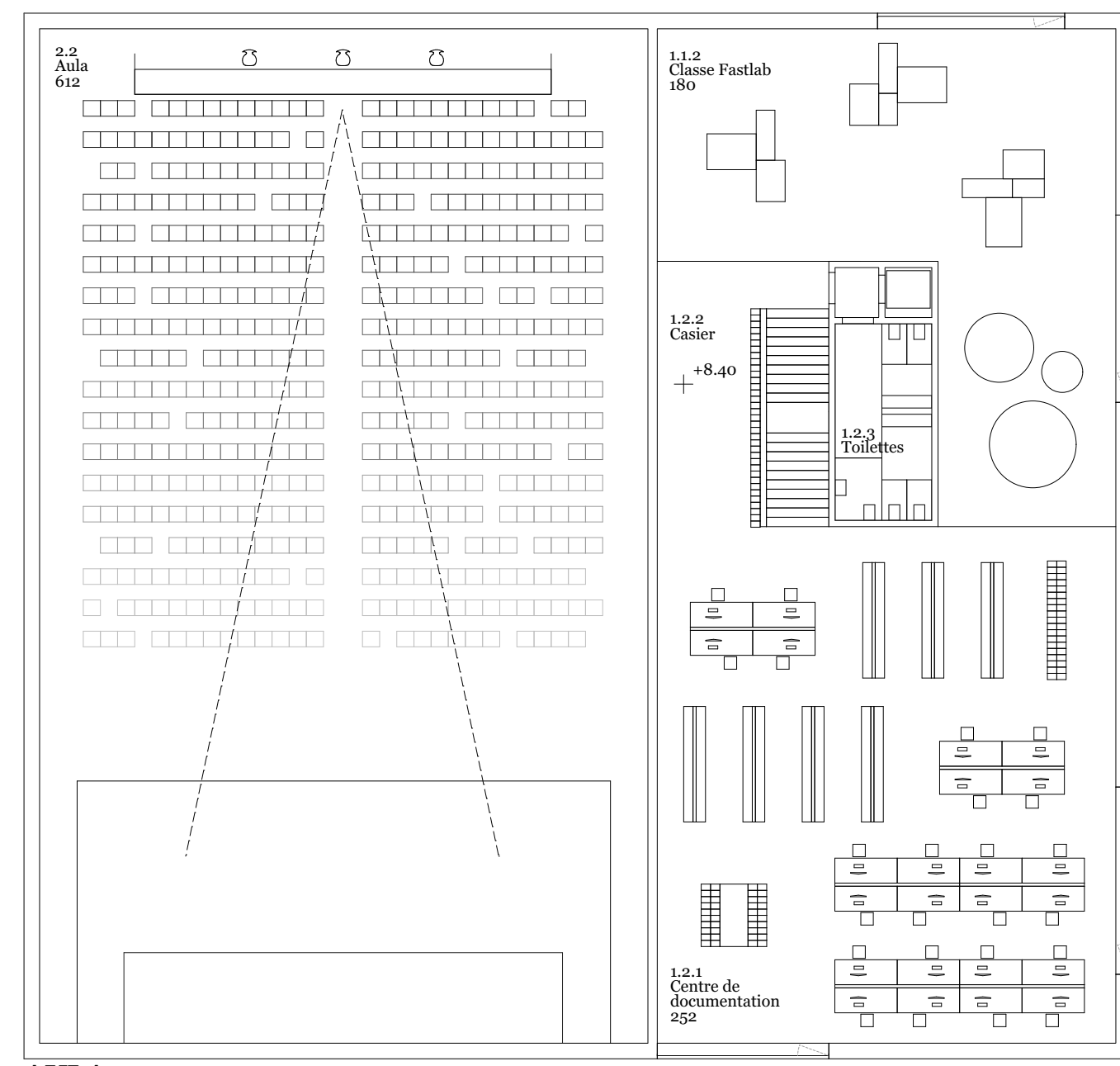
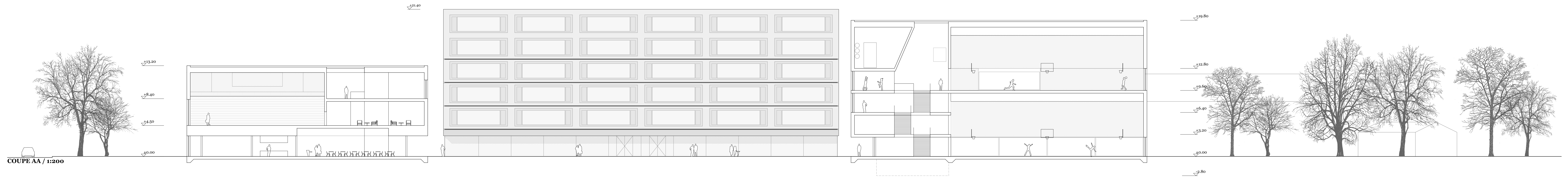
EXPRESSION ARCHITECTURALE ET MATERIALIZATION

Un langage architectural unitaire est utilisé pour l'ensemble des bâtiments. Il est décliné de manière individuelle pour chaque entité, s'adaptant aux principes structurés et distribués de cas en cas. Une peau protectrice en panneaux de béton préfabriqué recyclé enveloppe et protège la structure portante des trois entités. Tantôt opaques, tantôt percées de nombreuses ouvertures, de grandes stries horizontales structurent l'ensemble des façades évoquant le processus de stratification et de sédimentation à l'œuvre dans la géologie de la plaine du Rhône. Des stries verticales structurent les surfaces opaques correspondant à l'aula et aux salles de sports, alors que les ouvertures de la partie scolaire sont matérialisées par de grands cadres alu munis de triples verres isolants et incluant protections solaires et panneaux de ventilation. La structure des trois bâtiments est envisagée en mode préfabriqué, avec des dalles béton reposant en partie sur des murs béton et des piliers préfabriqués. Pour le collège, des portes standards permettront la mise en place de dalles aux épaisseurs réduites, alors que pour les grandes portes des salles de sport, de l'aula et du hall d'entrée, il sera fait appel à l'utilisation de poutres en béton précontraint. La matérialisation répond aux normes de l'éco-construction tout en visant une réalisation économique avec l'utilisation de matériaux recyclables et générant un minimum d'énergie grise (matériaux locaux). Pour l'intérieur, l'utilisation de matériaux bruts et naturels est également favorisée : béton apparent pour les espaces de distribution, terrazzo pour les sols, bois pour les menuiseries et plâtre pour les cloisons et les faux-plafonds.



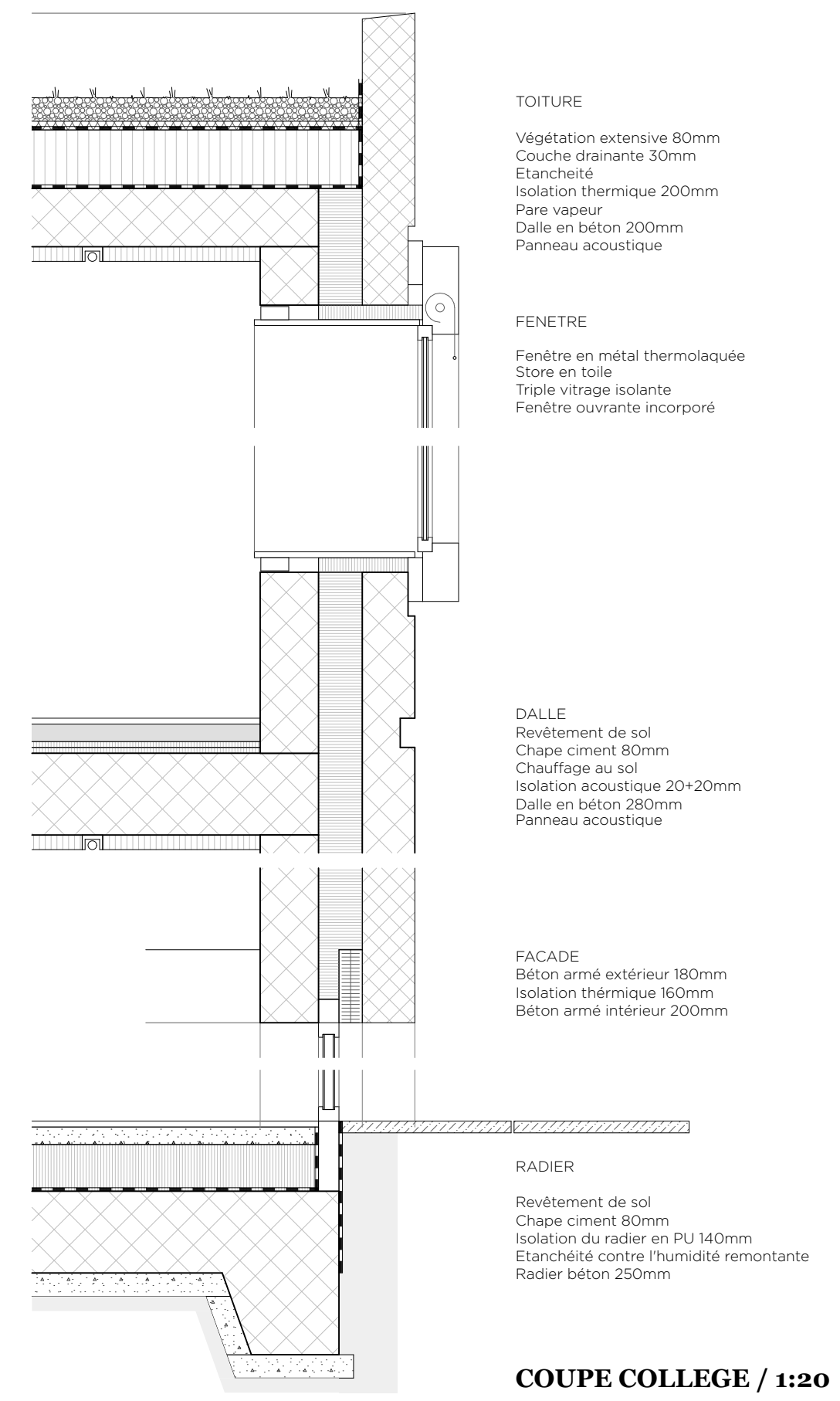
PRINCIPE INCENDIE







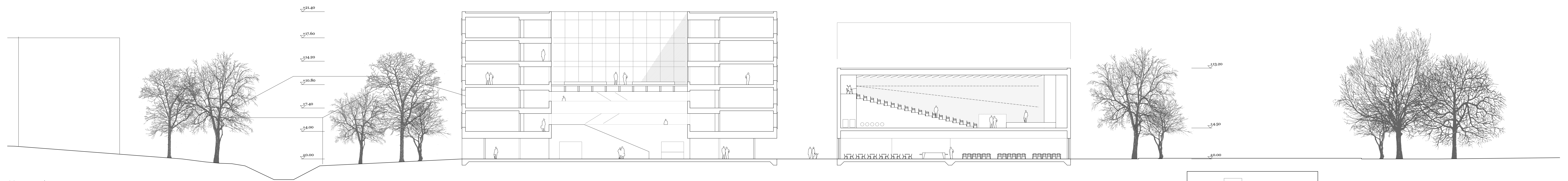
FACADE SUD-EST / 1:200



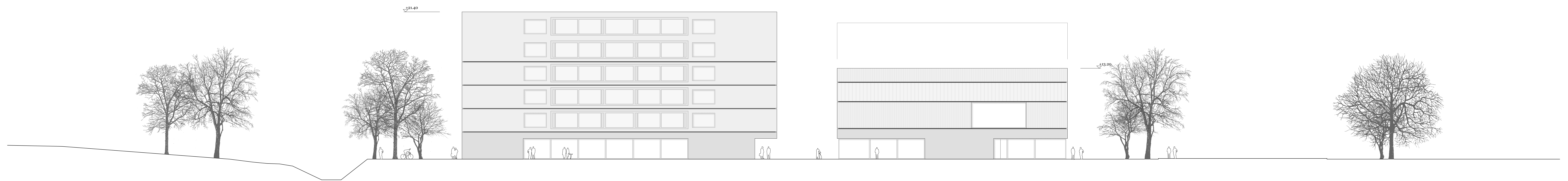
COUPE COLLEGE / 1:20



HALL D'ENTREE COLLEGE



COUPE BB / 1:200



FACADE SUD-OUEST / 1:200